

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du
vendredi 14 février 2020

3^{ème} Commission

N° CP-2020-2-3-3

Service instructeur

DIR - Pôle gestion domaines et finances

Service consulté**ETUDE DE FAISABILITÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA RD 430 - ZAC DAWEID
SUR LE BAN DE LA COMMUNE D'ISSENHEIM****CONVENTION DE FINANCEMENT**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la conclusion d'une convention entre le Département et la Communauté de Communes de la région de Guebwiller, afin de définir la participation financière de ce dernier à l'étude de faisabilité d'aménagement de la RD 430 dans le cadre de la sécurisation de l'échangeur RD 430/RD 83 et d'un projet de réalisation d'une nouvelle aire d'activités sur le ban d'ISSENHEIM.

Au regard du développement envisagé par la Communauté de Communes concernant une nouvelle aire d'activités sur le ban d'ISSENHEIM, et de la volonté de réaliser un accès supplémentaire à l'aire d'activités existante couplés aux opérations du Département de moderniser la RD 430 et de travailler sur la sécurisation de l'échangeur RD 430/RD 83, le Département et la Communauté de Communes ont entamé une réflexion commune sur cette problématique.

L'objectif convenu entre les parties est de rechercher les aménagements viables pouvant répondre aux enjeux du Département et de la Communauté de Communes.

Il convient donc de réaliser une étude de faisabilité d'aménagement de la RD 430 visant à répondre aux enjeux du Département et de la Communauté de Communes. Cette étude permettra d'établir un diagnostic puis de faire des propositions d'aménagements chiffrés afin d'améliorer la sécurité des usagers ainsi que le fonctionnement de la RD 430.

Elle aura pour objectifs de prendre en compte les enjeux de développement envisagé par la Communauté de Commune concernant une nouvelle aire d'activité sur le ban d'ISSENHEIM et de la volonté de réaliser un accès supplémentaire à l'aire d'activités existante couplés aux opérations du Département de moderniser la RD 430 et de travailler sur la sécurisation de l'échangeur RD 430/RD 83.

Le coût global de cette étude est estimé à 52 000 € H.T. et la Communauté de Communes participe financièrement à hauteur de 50 % pour un montant estimé de 26 000 €. L'objet de la convention ci-jointe est de définir les modalités techniques et financières de la réalisation de l'étude de faisabilité.

Je vous propose de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention financière ci-jointe ayant pour objet de définir les modalités techniques et financières de l'étude de faisabilité d'aménagement de la RD 430, estimée à 52 000 € HT, soit 62 400 € TTC, dont 50 % du coût HT sera pris en charge par la Communauté de Communes de la région de GUEBWILLER ;
- m'autoriser à signer cette convention avec la Communauté de Communes de la région de GUEBWILLER et, le cas échéant, à y apporter des modifications mineures ;
- préciser que la dépense sera imputée au budget du Département au Programme A111, chapitre 20, Fonction 621, nature 2031 et que la recette sera imputée au budget du Département au Programme A111, Chapitre 13, Fonction 621, Nature 1324.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT